

# Synthèse

15 et 16 novembre 2016

Au Centre Canopé d'Orléans

## Journées d'échange sur les espèces exotiques envahissantes dans le bassin Loire-Bretagne



Avec le soutien financier de :





## Contexte et objectifs

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne repose sur un réseau d'acteurs travaillant sur cette thématique et la création d'outils communs largement partagés. Le groupe de travail de bassin repose sur une coordination des échanges à l'échelle bassin ainsi qu'un réseau d'animations territoriales qui s'est renforcé durant la phase III du plan Loire grandeur nature. Il intègre et articule les démarches qui ont émergé à l'échelle régionale (Pays de la Loire, Poitou-Charentes, etc.) et de sous-bassin versant (bassin de la Vienne).

La dynamique du réseau d'acteurs et les outils réalisés ont montré la pertinence de cette échelle concernant la coordination et la mutualisation. Grâce à la parution de la stratégie de gestion coordonnée des espèces exotiques envahissantes et de son programme d'actions 2014-2020, des lignes directrices communes et des objectifs partagés sont proposés aux acteurs impliqués sur la thématique des espèces exotiques envahissantes, afin d'optimiser les moyens humains et financiers à mobiliser.



Les deux journées ont été riches en échanges. © S. Varray - FCEN

Le groupe de travail et le réseau d'acteurs constitués à l'échelle du bassin Loire-Bretagne restent uniques en France, même si des initiatives sont en cours d'émergence à l'échelle d'autres bassins (Rhône-Méditerranée, Rhin-Meuse) ou à des échelles régionales et départementales (Nord – Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, etc.). La stratégie de bassin Loire-Bretagne a été complétée en 2015 par un plan d'actions, validé par le

groupe de travail. La coordination de la mise en œuvre de cette stratégie est réalisée par la FCEN dans le cadre du plan Loire grandeur nature depuis 2015.

Pour ces journées qui constituaient un temps fort, rendez-vous du réseau et du groupe de travail de bassin, il s'agissait de présenter les actions en cours, nourrir la réflexion sur certains axes de développement, et d'en améliorer l'appropriation par les acteurs du bassin. Les présentations et les temps d'échange avaient également pour objectif de contribuer aux réflexions sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes, coordonnée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer.

## Déroulement et bilan

70 personnes ont participé aux journées d'échange les 15 et 16 novembre 2016, représentant une grande diversité d'acteurs et de structures. Les échanges qui ont eu lieu en plénière et en ateliers ont été un point fort de ces journées.

L'ensemble des présentations et des documents liés aux journées d'échange (liste des participants, photos, etc.) est accessible sur le site internet du [Centre de Ressources Loire nature](#).

Un stand documentaire a été mis à la disposition des participants, pour un accès aux outils du groupe de travail de bassin et la valorisation des documents techniques et de communication produits par les coordinations



Stand documentaire. © S. Hudin - FCEN



Visite nocturne d'Orléans. © S. Varray - FCEN

territoriales. Lettres d'information, affiches, guides pour la détection précoce et stratégies ont ainsi été diffusés auprès des participants.

Le 15 novembre, une visite nocturne d'Orléans a été proposée aux participants, pour favoriser une continuité dans les échanges entre les participants.

## Comité d'organisation

Les journées d'échanges ont été organisées grâce au concours de plusieurs structures membres du groupe de travail de bassin, que nous remercions pour leur implication à la fois dans la préparation de cet évènement et dans les travaux du groupe de travail. Le comité d'organisation était composé de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre, l'INRA Agrocampus Ouest, les DREAL Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, le Forum des Marais Atlantiques, la FCBN, l'ONCFS, le Comité français de l'UICN et le Cen Centre-Val de Loire.



## Présentations en plénière

### ▸ Éléments de contexte

- Les scientifiques et les gestionnaires face aux espèces exotiques envahissantes (*Jacques Hauray, INRA Agrocampus ouest*)

Les invasions biologiques sont reconnues comme l'une des causes principales de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Face à l'augmentation du nombre d'espèces exotiques introduites aujourd'hui et qui pourraient se révéler envahissantes demain, des liens chercheurs-gestionnaires se sont développés. Ils ont pour objectifs de favoriser l'acquisition et le partage de connaissances théoriques et pratiques, l'évaluation des impacts, la formulation de recommandations, etc. Ces liens ont nécessité l'élaboration d'un langage commun et un partage des expériences afin de s'enrichir mutuellement. L'une des principales difficultés dans les échanges entre ces deux domaines est le pas de temps différent entre la gestion (court terme) et la recherche (moyen-long terme). D'autre part, la gestion des espèces exotiques envahissantes nécessite d'avoir un cadre avec des objectifs clairs, sans oublier la précision des indicateurs qui permettront de savoir si ceux-ci ont été atteints.

- Plus ça rate, plus on a de chances que ça marche: perceptions et pratiques des gestionnaires des infrastructures de transport à l'égard des renouées (*Marylise Cottet, Université de Lyon*)

Les renouées asiatiques font parties des plantes exotiques les plus invasives en Europe. Ces espèces sont présentes de manière importante le long des infrastructures de transport et ont des

impacts sur celles-ci ainsi que sur la biodiversité. Une enquête a été réalisée afin d'identifier les principaux enjeux que les gestionnaires associent à la gestion des renouées asiatiques et recenser les techniques mises en œuvre jugées efficaces. Cette enquête a été envoyée auprès des gestionnaires de routes, de cours d'eau et de voies ferrées. Il résulte de cette étude une forte préoccupation pour les enjeux soulevés par les renouées et une action généralement précoce sur ces espèces. Leur gestion est cependant jugée difficile et épuisante, faute de technique considérée comme efficace. Une différence de perception a été observée chez les gestionnaires de voies ferrées, qui ne gèrent pas de manière précoce ces espèces, ce qui pourrait remettre en cause l'efficacité globale de l'action.

▸ **Contexte réglementaire et stratégie nationale de gestion des espèces exotiques envahissantes** (*Jules Wisniak, MEEM*)

Le règlement européen adopté le 24 septembre 2014 par la Commission européenne s'articule autour de 4 axes : l'élaboration de listes et de stratégies d'action, la mise en œuvre d'opérations de lutte et le rapportage. Le texte prévoit certaines échéances, telles que l'élaboration de listes européennes (règlement d'exécution (UE) 2016/1141 de la Commission du 13/07/2016) et nationales pour les régions ultrapériphériques (RUP). L'établissement de listes nationales n'est quant à elle pas rendue obligatoire par le règlement européen. Si certaines espèces font l'objet de réglementation au niveau national (jussies, vertébrés, Frelon à pattes jaunes), les textes qui permettront une traduction du règlement européen en droit français sont en cours de préparation. D'autre part, un projet de stratégie nationale comportant 5 axes a été initié depuis le 12 juillet 2016. Une première version de cette stratégie a été soumise à l'avis de personnes impliquées sur la thématique des espèces exotiques envahissantes en octobre. Son élaboration sera finalisée d'ici la fin de l'année puis soumise à une consultation publique et traduite en un programme d'actions dans le courant du premier trimestre 2017.



Les présentations en plénière. © S. Varray - FCEN

▸ **Éléments de stratégie**

▸ **La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, un outil de mutualisation** (*Sylvie Varray, FCEN*)

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » a favorisé l'échange, l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques, le retour d'expériences et la réalisation d'outils partagés sur la gestion des plantes aquatiques. Il est animé depuis 2007 par la FCEN. Une stratégie de gestion et un programme d'actions 2014-2020 pour le bassin Loire-Bretagne ont été validés en 2015 par le groupe de travail et ses partenaires. Sur base de cette stratégie, l'objectif est de coordonner les lignes directrices d'approche de la thématique et les actions pertinentes à l'échelle du bassin versant, en cohérence avec les dynamiques européenne et nationale. Elle est la première stratégie ayant pour échelle d'application un bassin hydrographique majeur en France et sa mise en œuvre est soutenue dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2014-2020.

▸ **Stratégie régionale des Pays de la Loire, bilan et perspectives** (*Roland Matrat, DREAL Pays de la Loire & Emmanuel Leheurteux, CEN Pays de la Loire*)

Le Comité régional des Pays de la Loire sur la gestion des espèces exotiques envahissantes a été créé en 2001 par la DREAL Pays de la Loire. Il s'est doté en 2011 d'une stratégie régionale dont un premier bilan a été réalisé en 2015. Il y est ainsi mis en évidence que la constitution de réseaux d'acteurs et d'experts ont permis des avancées notables au niveau de la connaissance, de la gestion et du développement d'actions de formation et de démarches innovantes. Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette première phase de stratégie régionale, concernent la réduction des moyens financiers, des faiblesses d'animation (par manque de temps et/ou de moyens humains et financiers), une baisse de motivation et l'absence de stratégies territorialisées.

Depuis 2016, le comité régional est animé conjointement par la DREAL et le CEN Pays de la Loire, nouvellement créé. Pour préparer une programmation 2017-2019 de la stratégie régionale, un ensemble d'actions sur la mutualisation des compétences concernant la prévention, la détection précoce et la gestion différenciée a été planifié.

## Ateliers

Six ateliers thématiques ont été proposés dans la programmation des journées d'échange, mais seuls quatre ont été retenus pour le déroulé des deux journées :

1. Cibles et enjeux de la sensibilisation sur les invasions biologiques ;
2. Représentation du suivi des invasions biologiques ;
4. Recherche et gestion, se rejoindre et s'enrichir ;
5. Identification, détection et gestion des espèces émergentes.



Le travail en ateliers a été très apprécié. © S. Varray - FCEN

Chaque atelier s'est déroulé sur une demi-journée, permettant ainsi aux participants de s'impliquer dans deux ateliers différents. Ces sessions thématiques ont eu pour objectifs de favoriser l'échange entre les différents acteurs du bassin sur base d'expériences et de préciser des axes de travail pour le groupe de travail et le réseau pour la mise en œuvre de la stratégie, grâce aux conclusions issues de chaque atelier.



## Atelier 1 : Cibles et enjeux de la sensibilisation sur les invasions biologiques (faune et flore) - actions 17, 20 et 22 du programme d'actions 2014-2020

Animateurs : Stéphane Vassel (CPIE des pays creusois), Christel Goutieras (FDGDON 87)  
Rapporteur : Emilie Moine (CPIE des Monts du Pilat)

### ► Enjeux & objectifs de l'atelier

De nombreuses espèces invasives sont introduites ou relâchées dans les milieux naturels par méconnaissance des impacts qu'elles peuvent avoir sur ces milieux. La prévention de nouvelles introductions d'espèces exotiques potentiellement reconnues comme envahissantes est indissociable de l'information et de la sensibilisation la plus large possible concernant les divers impacts liés à ces espèces (biodiversité, activités humaines et santé). La planification de la sensibilisation du public et des professionnels doit préalablement avoir permis l'identification de la cible à sensibiliser et le message à lui adresser.



Réflexion en petits groupes lors de l'atelier sur la sensibilisation. © S. Varray - FCEN

### ► Présentations

► *Code de bonnes pratiques horticoles (Roland Matrat, DREAL Pays de la Loire)*: il est issu d'un travail réalisé avec les professionnels du secteur horticole, afin de les amener à retirer volontairement de la vente certaines espèces invasives, ou de les accompagner de précautions d'utilisation.


► *Kit d'information du groupe de travail Plantes invasives de la région Centre-Val de Loire (Matthieu Trouvé, Cen Centre-Val de Loire)*: il comporte un ensemble de documents permettant de sensibiliser la commune et ses habitants à cette thématique, ainsi qu'une charte d'engagement des communes ayant pour objectif d'éviter l'utilisation d'espèces invasives sur son territoire.

► *Guide « Les plantes exotiques envahissantes dans le département de la Loire » (Emilie Moine, CPIE des Monts du Pilat)*: ce document a pour objectif de sensibiliser le grand public à la thématique des espèces exotiques envahissantes tout en identifiant des espèces prioritaires.


### ► Principaux points d'échange et recommandations

La perception d'une méconnaissance générale du public des impacts des espèces exotiques envahissantes a été partagée lors des échanges. D'autre part, une grande diversité de publics sont concernés par les espèces invasives, qu'ils soient utilisateurs (grand public, paysagistes, etc.), commerçants (producteurs, distributeurs, etc.), gestionnaires ou autres (médecins, vétérinaires, etc.). De ce fait, les messages à véhiculer sur cette thématique peuvent être très variés (bons gestes, circulation de données, impacts, aspects réglementaires, formation, favoriser l'utilisation d'espèces locales ou de substitution, etc.).

Pour améliorer l'efficacité de la communication sur cette thématique, il est ressorti qu'il est nécessaire de disposer d'un ensemble d'outils afin de les adapter aux publics ciblés. Les outils permettant de véhiculer l'information et d'atteindre les différents publics sont extrêmement variés et peuvent prendre la forme d'activités ludiques, de formations, de supports numériques ou papiers, médias, etc. Cette recherche d'adéquation entre les voies, les outils de communication et leurs cibles multiplie les besoins. Les financements étant contraints, la mutualisation des outils de communication est à rechercher pour une meilleure synergie.



**Recommandations issues de l'atelier 1  
« Cibles et enjeux de la sensibilisation  
sur les invasions biologiques » :**

- Identifier l'ensemble des publics concernés par les espèces exotiques envahissantes et identifier des publics prioritaires, à forts enjeux de sensibilisation ;
  - Adapter les messages et les moyens de communication aux publics ciblés ;
  - Mutualiser les outils de communication.
- 

## Atelier 2 : Représentation du suivi des invasions biologiques (faune et flore) actions 4 et 5 du programme d'actions 2014-2020

Animateur(s) : Loïc Anras (Forum des Marais Atlantiques), Amandine Ribreau (ORE Poitou-Charentes)  
Rapporteur : Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne)

### ▸ Enjeux & objectifs de l'atelier

La répartition des espèces exotiques envahissantes est en évolution constante et rapide. Les animations territoriales ont donc mis en place la réalisation de cartographies de répartition pour quelques espèces végétales, supports de gestion et de stratégies d'action. La cartographie de la répartition des espèces est en effet perçue comme un outil de travail et de communication incontournable. Des précautions sont cependant nécessaires pour leur usage, portant notamment sur la distinction entre les secteurs non prospectés et les secteurs prospectés où l'espèce est absente.

Les principaux enjeux de la cartographie de la présence des espèces invasives sont le suivi de l'invasion et l'identification des fronts de colonisation. La cartographie en présence/absence n'est cependant pas nécessairement la plus adaptée à ces axes de travail et des améliorations concernant la représentation du suivi des invasions biologiques restent à trouver.



### ▸ Présentations

- *Réalisation d'un état de la connaissance concernant la répartition des espèces invasives du bassin de la Loire en 2014 (Sylvie Varray, FCEN)*: pour ce premier travail réalisé à l'échelle bassin, les choix concernant les espèces prises en compte et les sources de données disponibles ont été faits en fonction des lacunes existantes.

- *Création d'un réseau de surveillance au sein du groupe de travail faune exotique en région Centre-Val de Loire (Paul Hurel, ONCFS)*: le groupe régional s'est doté d'un système de référents par groupe taxonomique au sein du groupe régional faune exotique envahissante de la région Centre-Val de Loire, afin de faciliter la remontée et la validation de données.

- *Rôle de centralisation des données du CBN du Bassin parisien (Jordane Cordier, CBN du Bassin parisien)*, avec la présentation des différentes étapes entre la remontée des données de terrain, leur validation et leur intégration dans la base de données des CBN.

### ▸ Principaux points d'échange et recommandations

Les difficultés à rassembler des données de répartition à plusieurs échelles (régionale, nationale) sont ressorties de l'ensemble des échanges. En effet, des cartes sont réalisées au niveau local pour déterminer l'état d'invasion de l'espèce, mais ces données ne sont dans la plupart des cas pas



transmises aux échelles supérieures. L'intérêt de définir l'enjeu de la cartographie réalisée ainsi que l'objet, les objectifs et les publics à qui la carte est adressée ont été discutés. En fonction de l'échelle, les cartes n'ont pas le même objectif : celles réalisées à l'échelle bassin permettent d'avoir une vision globale prenant en compte la cohérence écologique, tandis que celles produites à l'échelle locale cherchent à localiser précisément les espèces.

Les recommandations issues de cet atelier concernent la favorisation de la circulation et la remontée de données au niveau régional pour favoriser la réalisation de cartes à cette échelle et faciliter la synthèse à l'échelle bassin. Les données acquises dans le cadre de financements publics devraient pouvoir être systématiquement intégrées à des bases régionales. D'autre part, réaliser une synthèse sur la circulation des données à l'échelle du bassin permettrait d'identifier les détenteurs de données ainsi que leur éventuelle validation et transmission, afin d'en faire un bilan tout en favorisant leur remontée.



**Recommandations issues de l'atelier 2**  
**« Représentation du suivi des invasions biologiques » :**

- Favoriser la circulation et la remontée de données au niveau régional ;
- Réaliser une synthèse de la circulation des données à l'échelle du bassin.

## Atelier 4 : Recherche et gestion, se rejoindre et s'enrichir (flore) actions 8, 12 et 16 du programme d'actions 2014-2020

Animateur(s) : Jacques Haury (INRA Agrocampus Ouest)

Rapporteur : Benjamin Bottner (EPTB Vilaine)

### ► Enjeux & objectifs de l'atelier

Les problématiques de terrain liées aux espèces exotiques envahissantes ont fait émerger de nouvelles thématiques de recherche appliquées, conduisant les gestionnaires et certains chercheurs à travailler ensemble. Ces travaux permettent ainsi d'améliorer les connaissances sur les espèces (biologie, impacts, gestion) mais également sur l'évolution des écosystèmes envahis.



### ► Présentations

► *Recherche et gestion: se rejoindre et s'enrichir (Jacques Haury, INRA Agrocampus)*, avec la présentation de l'approche scientifique des invasions biologiques et du contexte de gestion

► *Des éléments d'analyse pour l'action de gestion: deux retours d'expériences de collaborations (Jacques Haury, INRA Agrocampus)*: ces exemples de synergie entre la recherche et la gestion avaient pour thème l'accompagnement de l'évolution d'un écosystème et des interventions d'arrachage (Apigné) d'une part et les tests concernant l'utilisation de sel pour gérer la Jussie en Brière dans le cadre du Pacte Jussie d'autre part.

### ► Principaux points d'échanges et recommandations


Les acteurs impliqués dans la gestion des espèces exotiques envahissantes (financeurs et gestionnaires) se répartissent en trois échelles (bassin, sous-bassin versant, départementale ou locale). Ces échelles permettent d'avoir des approches complémentaires entre une vision générale et stratégique (échelle bassin ou régionale), technique et réglementaire (échelle départementale et locale) ou une approche territoriale indépendante des frontières administratives (sous-bassin versant, périmètre spécifique). Les échanges entre ces trois niveaux sont donc à rechercher et à renforcer.

Le manque de moyens humains et financiers (y compris pour le montage de projets de gestion et de suivis scientifiques) est ressorti des échanges, tout comme les difficultés à justifier la mobilisation de financements sur la gestion des espèces invasives dans la durée.


Les difficultés identifiées concernant la connaissance et la mutualisation sont des lacunes admises en termes de priorisation des actions (absence de vision générale), de retours ou d'accès aux expériences et d'éléments sur la valorisation des déchets issus des arrachages. D'autre part, les

difficultés à convaincre les gestionnaires à mettre en place un suivi effectif et à rapporter les résultats ont également été abordées. Pour pallier ces problèmes, il est proposé de centraliser la connaissance pour en faciliter l'accès, de réaliser des recueils d'expérience des résultats de recherche et de partager des fiches « expérience de gestion ». L'identification de quelques indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité de la gestion a également été soulignée, et serait une thématique pertinente de recherche-action.

Plusieurs outils pourraient permettre une meilleure mutualisation des connaissances, tels qu'un outil de remontée de saisie de terrain, permettant également de renseigner les expériences de terrain et le suivi de chantier.



**Recommandations issues de l'atelier 4**  
**« Recherche et gestion, se rejoindre et s'enrichir » :**

- Favoriser la mutualisation des connaissances grâce à un outil de remontée de saisie de terrain, permettant également de renseigner le suivi de chantier ;
  - Réaliser des recueils d'expérience des résultats de recherche ;
  - Identifier des indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité de la gestion.
- 



## Atelier 5 : Identification, détection et gestion des espèces émergentes (faune et flore) actions 5, 13 et 21 du programme d'actions 2014-2020

Animateur(s) : Emmanuel Leheureux (Cen Pays de la Loire), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien)  
Rapporteur : Arnaud Albert (FCBN)

### ► Enjeux & objectifs de l'atelier

La détection précoce et la gestion rapide doivent être développées pour atténuer efficacement les impacts des espèces exotiques envahissantes. En effet, à mesure que le nombre d'espèces posant des problèmes croît, il devient nécessaire de prioriser les actions et l'investissement. Il est avéré que l'intervention sur de petites populations émergentes peut éviter l'installation de ces espèces ou l'extension de leur répartition, il faut donc développer des méthodes permettant la mise en place rapide de chantiers. Plusieurs coordinations territoriales dans le bassin Loire-Bretagne ont commencé à développer des réseaux de veille (Poitou-Charentes, Pays de la Loire).



Animateurs et rapporteur de l'atelier sur les espèces émergentes. © S. Varray - FCEN

### ► Présentations

► *Implication du grand public dans des programmes de suivis du Frelon asiatique (Quentin Rome, MNHN)*: le MNHN porte plusieurs programmes de sciences participatives concernant les espèces invasives, permettant la réalisation de cartes de répartition à l'échelle nationale et l'action ciblée afin de ralentir la progression de certaines espèces (Frelon à pattes jaunes, Ecureuil à ventre rouge).

► *Présentation du réseau de veille du groupe Pays de la Loire (Emmanuel Leheureux, Cen Pays de la Loire)* et de sa mise en place récente suite à la détection de Crassule de Helms dans des bassins de production végétale.

### ► Principaux points d'échange et recommandations

Les sciences participatives permettent de récolter beaucoup de données, mais la validation de celles-ci est indispensable. Il est pour cela possible de s'appuyer sur des référents locaux. Les espèces pouvant faire l'objet de ce type de programme sont les espèces facilement reconnaissables, pour lesquelles une validation l'observation est possible (envoi d'échantillon ou de photos) et par rapport auxquelles le grand public se sent concerné (risque sanitaire par exemple). Lorsque cela est réalisable, un retour sur la donnée transmise (validation de l'identification, suites réalisées grâce à la donnée, etc.) est fortement conseillé afin d'entretenir la motivation du réseau d'observateurs.

La détection précoce est indissociable d'une stratégie de formation et de sensibilisation, afin de communiquer sur les espèces à rechercher. Elle repose sur un réseau d'acteurs en lien avec des référents clairement identifiés, en fonction de l'espèce détectée et/ou de sa localisation. Afin de pouvoir agir le plus rapidement possible, certaines régions envisagent de constituer un fonds d'urgence ou des brigades d'intervention saisonnières permettant une mobilisation rapide de moyens humains, financiers et techniques, qui serait garante de l'efficacité de l'intervention.

En cas d'intervention rapide, il est important d'évaluer les risques liés à la gestion en amont et en aval des interventions. Les objectifs de l'intervention doivent être clairement identifiés et partagés. L'éradication n'est pas à rechercher systématiquement, d'autres objectifs peuvent être envisagés, tels que la réduction des impacts et des coûts induits. D'autre part, les interventions créent de nouveaux risques concernant la dispersion de l'espèce.

**Recommandations issues de l'atelier 5  
« Identification, détection et gestion  
des espèces émergentes » :**

- Identifier quelques espèces exotiques envahissantes pertinentes pour un programme de sciences participatives ;
- Promouvoir la constitution de brigade d'intervention saisonnières ou de fonds dédiés à l'intervention précoce ;
- Communiquer sur les risques de dispersion liés à la réalisation de chantier de gestion.



## Conclusion

Ces journées d'échanges, temps fort pour le réseau d'acteurs et le groupe de travail de bassin sur les espèces exotiques envahissantes, ont succédé à celles organisées en 2010 (Poitiers) et 2013 (Tours). Elles ont rassemblé à Orléans 70 participants provenant de structures très variées. La présentation des actions en cours, la réflexion sur certains axes de développement et l'amélioration de l'appropriation de la thématique par les acteurs du bassin ont été au centre de cet évènement.

Ces journées ont donné lieu à des échanges riches, favorisés par le partage d'expériences. Le travail en ateliers a permis l'identification de plusieurs recommandations et propositions d'action. Elaborées grâce à l'implication des participants, elles viendront alimenter les travaux qui seront réalisés lors de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020, dans le cadre du plan Loire grandeur nature.

